

Appel à communication

« CORPS, GENRE ET VULNERABILITE. LES FEMMES ET LES VIOLENCES CONJUGALES »

Colloque international interdisciplinaire
17 et 18 novembre 2017
Université de Strasbourg

Responsables scientifiques : Anne THEVENOT et Claire METZ (dir), Marie-Paule CHEVALERIAS, Mélanie JACQUOT (Sulisom- Strasbourg), Sandra BOEHRINGER (Archimède – Strasbourg), Marie-José GRIHOM (Caps, Poitiers), Nadine DEMOGEOT (Interpsy – Nancy), Laurence CHARTON (INRS – Montréal), Isabelle CORPART – Madeleine LOBE-LOBAS (Cerdacc – Mulhouse)

Argument

Ce colloque vise à explorer les déterminants inédits à l'œuvre dans les violences conjugales, violences concernant tous partenaires intimes, passés ou présents, mariés ou non, vivant ou non ensemble. Celles-ci par leur ampleur et par leur gravité, alarment depuis les années 2000 (enquête Enveff, 2000) l'opinion et les pouvoirs publics qui promeuvent et développent la mise en place de politiques de prévention sans toutefois que l'on puisse réellement repérer une régression du phénomène en France (De Neuter, 2012 ; Jaspard, 2007). La prévention comme la prise en charge offrent donc un champ d'investigation complexe, ouvert et nécessaire. Phénomène universel, «la violence conjugale est la forme la plus courante de violence subie par les femmes au niveau mondial», selon un rapport des Nations Unies (2006).

La Convention d'Istanbul (2011) sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, propose d'inscrire les violences conjugales dans le contexte des violences de genre : « Reconnaissant que la nature structurelle de la violence à l'égard des femmes est fondée sur le genre » (p 6). La violence conjugale peut alors être appréhendée, s'inscrire comme la trace possible de l'organisation majoritairement patriarcale des sociétés, indice des rapports sociaux de sexe entre les hommes et les femmes dans le monde. Selon Butler (2005), « Il n'y a pas de nature ontologique, de différences des sexes anatomique essentielle qui ne soit toujours et déjà prise dans un sens institué, culturellement et historiquement défini, du genre ».

Mais si le genre et l'étude de ses effets sur les modalités d'identification subjective sont à considérer de près, ils sont à penser étroitement liés à la manière dont s'est noué le lien conjugal électif présent ou passé entre les partenaires intimes et à la spécificité de leurs violences conjugales (Metz et Thevenot, 2015). Nous nous proposons de développer une réflexion sur les femmes et les violences au sein du couple en croisant les approches propres aux différentes disciplines que sont l'histoire, le droit, la sociologie, les sciences politiques et la psychologie. Ainsi se pose la « nécessité de plusieurs éclairages pour établir des liens empiriques et théoriques entre les violences conjugales, familiales et structurelles » (Lessard et al, 2015, p 17) Du point de vue subjectif « la psyché reprendrait, dans ses formes d'édification, l'organisation sociopolitique » (Ayouch, et Salomao de la PlataCuryTardivo, 2013)

Ce colloque est l'occasion de s'appuyer sur l'outil d'analyse qu'est le genre, ainsi que sur la notion de vulnérabilité, nécessaires pour penser les processus historiques, sociaux, subjectifs liés aux violences au sein du couple. Le droit renvoie implicitement à des catégories de personnes vulnérables, cette notion servant aux juristes à englober des situations de grande détresse, de fragilité ou parfois de difficulté à consentir et dans lesquelles des modes de protection doivent être pensés. Cette notion de vulnérabilité (Boehringer et Ferrarese, 2015), apparue également dans nos différents champs disciplinaires, interroge quant à ses enjeux sur sa prise en compte par le collectif.

Le corps féminin en ligne de mire dans les violences, corps exposé car corps de femme, destinataire de la violence, corps intime et corps social en même temps, nous conduit à chercher à comprendre comment dans une société donnée, pour le sujet lui-même et pour son partenaire, se sont mises en place la perception et la construction des corps (Legouge, 2010) et de leur genre et les effets de leur rencontre dans la construction du lien conjugal et de ses violences. La théorie de l'assignation du genre de J. Laplanche (2003) paraît alors intéressante pour penser la façon dont les assignations de genre reçues par les femmes se trouvent alors mobilisées et rejouées dans la rencontre avec leur conjoint du côté d'une tentative de traduction et de mise en sens.

Ce colloque est l'occasion de mettre en jeu un regard et un traitement des violences conjugales existant dans des sociétés et des contextes culturels et historiques différents, un regard décentré sur notre société, à même d'interroger et de déconstruire certaines de nos catégories de pensée.

Ainsi, ce colloque pluridisciplinaire et international est l'occasion de présenter un ensemble de démarches originales, par l'utilisation d'outils d'analyse spécifiques, dans la perspective de mettre au jour des éléments jusque-là occultés, et d'interroger nos présupposés habituels concernant les violences conjugales. Mettre ainsi au travail ces questions constitue une manière de relancer la réflexion, la recherche et au final la pratique professionnelle ainsi que les politiques de prévention.

Les propositions de communication (500 à 700 mots, 5 mots-clés), seront adressées au plus tard le **30 décembre 2016** à anne.thevenot@unistra.fr et claire.metz@unistra.fr.

Elles s'inscriront dans un des thèmes suivants :

Axe 1 : L'accueil et la prise en charge des personnes

Axe 2 : Education et prévention

Axe 3 : Violences conjugales et interculturalité

Axe 4 : Genre et violences

Axe 5 : Grossesses et maternité : des situations à risques ?

Réponse mi-janvier 2017